



CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS

AU 1^{ER} JANVIER 2019



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2019.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2019).

En 2019, votre Caisse d'Épargne s'engage à ne pas augmenter les tarifs bancaires pour ses clients particuliers (hors produits d'assurance à l'exception de l'assurance moyens de paiement).

> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2019 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,20 €/mois (Hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 26,40 €/an
Tenue de compte	4,00 €/trimestre - soit pour information, 16,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit : - Carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic	44,00 €/an
- Carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic	44,00 €/an
- Carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Electron	44,00 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾⁽²⁾	18,30 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par internet	3,70 €/virement Gratuit
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2018

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2019 aux Particuliers3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	7
Services en agence.....	8
Services Bancaires de Base	9
Prestations de base	9

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	10
e-Documents dont relevé de compte en ligne	10
Règlement SEPAmail	10
AlertEcureuil.....	10
Coffre-fort numérique	10
Libre Service Ecureuil	10
Webprotexion.....	10
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)	10

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors cotisation à une offre groupée de services)	11
Emission d'un virement SEPA	15
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	15
Chèques	16
Autres services.....	17

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté	18
Enjoy	20
Offres Satellis.....	20
Offre Coloc'	21
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	22

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	23
Opérations particulières	23
Incidents de paiement	24
Frais divers.....	25

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	26
Crédits à la consommation	27
Crédits immobiliers	27

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	28
Placements financiers.....	29
Parts sociales.....	31
Transactions sur l'or.....	31
Services de gestion privée	31

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches .	32
Assurances pour vos biens	32
Assurances pour vous protéger au quotidien	33

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....	34
--------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes.....	35
Option internationale	35
Change manuel.....	35
Virements non SEPA	36
Chèques	36

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Jeunes.....	37
Tarifations spécifiques agence Enjoy.....	43

12 NUMÉROS UTILES

Numéros utiles	44
----------------------	----

13 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié	45
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige ..	46

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte.....	Gratuit
■ Désolidarisation du compte joint.....	21,20 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	Gratuit
- De la Caisse d'Épargne vers une autre Caisse d'Épargne (Mobiliz).....	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	Gratuit

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Récapitulatif annuel de frais.....	Gratuit
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Périodicité quinzaine ou hebdomadaire.....	1,25 €/relevé
- Récapitulatif annuel de frais.....	Gratuit

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

> TENUE DE COMPTE

■ Frais de tenue de compte (hors forfaits).....	Jeunes (16-25 ans) Gratuit	4,00 €/trimestre
---	-----------------------------------	-------------------------

pour les comptes de dépôt

À SAVOIR : Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement,
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 10 par trimestre.

■ Frais de tenue et gestion de compte inactif ⁽¹⁾	26,00 €/an
--	-------------------

(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

■ Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN.....	Gratuit
---	----------------

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) **6,00 €**
- Remise de chèque(s)⁽¹⁾⁽²⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

- Frais de recherche de document(s) et photocopie d'un document archivé de moins d'un an **19,00 €/unité**
- Frais de recherche de document(s) et photocopie d'un document archivé de plus d'un an **32,00 €/unité**
- Recherche sur opération inscrite en compte depuis moins d'un an **19,00 €/unité**
- Recherche sur opération inscrite en compte depuis plus d'un an **32,00 €/unité**
- Justification de calculs (agios/intérêts) suite à contestation infondée **32,00 €/unité**
- Recherche non fondée sur facture carte **26,00 €**
- Evaluation des avoirs détenus à la CELR (par année d'évaluation) **63,00 €**
(hors Gestion Privée)

AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) **35,00 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
 - Petit modèle **70,00 €/an**
 - Moyen modèle **100,00 €/an**
 - Grand modèle **140,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) **Frais réels/ouverture**

CAUTION BANCAIRE

- Etablissement de l'acte **18,00 €/unité**
- Commission annuelle **de 1 % à 3 %
minimum 18,00 €**
- Avenant à la caution bancaire **18,00 €/unité**
- Frais de mainlevée **18,00 €/unité**

DÉPÔT - SÉQUESTRE

- Etablissement de la convention **38,00 €/unité**

(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(2) Délai maximum d'encaissement ou d'indisponibilité : jusqu'à 15 jours calendaires.

(3) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

> SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

> PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance... **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Abonnement⁽¹⁾ à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾ **Gratuit**

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE **Gratuit**

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAMail **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle **Jeunes (16-25 ans) - 50 % 26,40 €**
soit **2,20 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans un forfait Bouquet Liberté conclu depuis le 02/05/2014 pour les 12-25 ans.

- Formule famille **39,60 €**
soit **3,30 €/mois**

> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁴⁾ (3 mois gratuits) **14,40 €/an**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.

> LIBRE SERVICE ECUREUIL **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

> WEBPROTEXION **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé à partir d'un poste fixe (hors surcoût selon opérateur).

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)
L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	130,00 €/an	44,00 €/an	-	-	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	300,00 €/an	190,00 €/an	130,00 €/an	44,00 €/an	-	-	Jeunes (16-25 ans) - 50%
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	-	44,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	44,00 €/an	-	



À SAVOIR

50 % de réduction sur la 2nd carte dans Bouquet Liberté.



3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif **Gratuit**
- Réédition du code carte **1,50 €/réédition**
- Rechargement occasionnel **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé **3,00 €/an**
- Refabrication carte **8,00 €**
- Changement de visuel **10,10 €**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale **22,00 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea **25,00 €/an**
- Carte Nomade **14,00 €/an**

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte	
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	130,00 €/an	44,00 €/an	Jeunes (18-25 ans) - 50 %
Carte de paiement internationale à débit différé	190,00 €/an	130,00 €/an	44,00 €/an	

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) **12,00 €/an**

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque) ... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle **2,80 %**
 - Maximum de perception **6,25 €/opération**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un établissement avec une carte de paiement international) :

	Carte détenue dans un bouquet Liberté	Carte détenue dans un Forfait Satellis	Carte détenue hors offre
Frais par retrait effectué dans un mois calendaire	3 retraits : Gratuit A partir du 4 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait	6 retraits : Gratuit A partir du 7 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait	3 retraits : Gratuit A partir du 4 ^{ème} retrait : 1,00 €/retrait
Retraits illimités dans le mois	Pour les Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite (Izicarte et non Izicarte)	Visa Premier dans le cadre du Forfait Satellis intégral	-

- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **1,00 €/opération**

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Arrêt de commercialisation.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,80 %	2,80 %
Commission fixe	3,20 €/opération	6,25 €/opération

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **14,40 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France
- Service retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 18-25 ans) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017) **14,40 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international) et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) **11,20 €**
- Refabrication de carte avant échéance suite à détérioration, perte ou vol **12,45 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement **Gratuit**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **12,00 €/an**
- S-money **Gratuit⁽¹⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽²⁾ **12,00 €/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic⁽³⁾ **10,10 €**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier⁽⁴⁾ **Gratuit**
- Carte Bancaire Rechargeable **10,10 €**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic⁽³⁾ **10,10 €**

> ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**
- Virement SEPA instantané occasionnel **1,00 €/opération**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par Internet/Appli mobile
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire ⁽¹⁾	3,70 €	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent vers une autre banque ⁽¹⁾	1,10 €	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel (immédiat)	3,70 € + 1,00 € soit 4,70 €	1,00 €

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **25,60 €/demande**
- Service Paylib entre amis **Gratuit**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition sur prélèvement SEPA **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA **20,00 €/opération**

(1) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement) (Hors carte de crédit Izicarte).

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,10 € au-delà.

(1) Emission d'un virement SEPA.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

> CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
 - Envoi par lettre recommandée **9,50 €/envoi**
 - Envoi par courrier simple **2,45 €/envoi**
- Émission d'un chèque de banque en agence **12,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾
(J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai maximum d'encaissement ou d'indisponibilité **jusqu'à 15 jours calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours calendaires au maximum). La provision est alors indisponible.

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 6 mois **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur **17,40 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur **25,00 €**

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

> AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) **31,20 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS⁽¹⁾ 18,00 €/an

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert (franchise de 10 €/trimestre).

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **10,20 €/an**
- Eparplus **10,20 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE⁽²⁾

- Formule 1 : Voyage⁽³⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 % 4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽³⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 % 16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽⁴⁾
 - Paiements illimités⁽⁴⁾⁽⁵⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁵⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁶⁾

SERVICE DEPOPASS⁽⁷⁾ 29,00 €

(1) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les intérêts débiteurs en sus restent dus.

(2) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(7) Pour plus d'informations : www.depopass.com

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



> BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

						
Cotisation à une offre groupée de services** par mois	9,50 €	9,50 €	9,50 €	14,60 €	20,00 €	29,50 €
Une carte au choix						
Tarif standard	9,50 €	9,50 €	9,50 €	14,60 €	20,00 €	29,50 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾			10,50 € ⁽³⁾	15,60 € ⁽³⁾	21,00 € ⁽³⁾	
Tarifs jeunes (- 26 ans)	Jeunes (12-17 ans) / 1,00 €/mois		Jeunes (18-21 ans) / - 75 %***		Jeunes (22-25 ans) / - 50 %***	
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Frais de tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁴⁾ ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾)						
Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier ⁽⁷⁾						
Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne ⁽⁸⁾						
Retraits gratuits et illimités aux DAB des autres banques de la zone Euro pour les cartes Visa Premier IZICarte, Visa Premier, Visa Platinum IZICarte, Visa Platinum et Visa Infinite						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

*** Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement) (hors carte de crédit IZICarte).

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit 1,50 € de plus par mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

Avantages couples et offres supplémentaires	
2 ^e carte souscrite dans Bouquet Liberté par le co-titulaire	50 % du tarif standard
Cotisation à une offre perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) ⁽¹⁾	18,00 €/an soit 1,50 € de plus par mois

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
		TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte		1,20 €
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017		1,20 €
Option Internationale - Formule 1 : Voyage		4,00 € Jeunes (12-25 ans) / - 50 %
Option Internationale - Formule 2 : Séjour		16,00 € Jeunes (12-25 ans) / - 50 %
Opérations courantes illimitées ⁽²⁾		2,60 €
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽²⁾)		1,50 €
Coffre-fort numérique ⁽²⁾		1,20 € Jeunes (18-25 ans) / Gratuit
AlertEcoreuil Formule Individuelle		2,20 € Jeunes (12-25 ans) / Gratuit
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽²⁾		3,30 €
e-Carte Bleue ⁽²⁾		1,00 €
SERVICES « ASSURANCES »⁽³⁾⁽⁴⁾		
		TARIF ANNUEL⁽⁵⁾ (hors frais de gestion)
Protection Juridique		81,44 €
Sécur'Média Individuelle - Formule 1		39,60 €
Sécur'Média Individuelle - Formule 2		81,60 €
Sécur'Média Famille - Formule 1		58,60 €
Sécur'Média Famille - Formule 2		112,60 €
Assurance sur Epargne		24,00 €

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/11/2018. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> ENJOY

Cette offre groupée de service est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY) **2,00 €/mois**
soit **24,00 €/an**

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE (réservé aux majeurs protégés)

- Un compte de dépôt mis à disposition du protégé
- Une carte de retrait Equilibra, Nomea ou Sensea
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Relevé de compte mensuel
- Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement)⁽¹⁾
- Service Opposition⁽¹⁾
- Eparfix
- Frais de tenue de compte

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie **38,40 €/an** soit **3,20 €/mois**

SATELLIS AUTONOMIE GESTION (réservé aux majeurs protégés)

- Un compte de dépôt mis à disposition du protégé
- Un compte-chèques de gestion (réservé au gérant, compte revenus)
- Une carte de retrait Equilibra, Nomea ou Sensea
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Relevé de compte mensuel
- Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement)⁽¹⁾
- Service Opposition⁽¹⁾
- Eparfix
- Frais de tenue des deux comptes

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie Gestion **50,40 €/an** soit **4,20 €/mois**

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽²⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾	Satellis Intégral ⁽⁴⁾
Carte Visa Electron Sensea	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit immédiat		9,50 €/mois soit 114,00 €/an	14,60 €/mois soit 175,20 €/an
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾ à débit différé		9,50 €/mois soit 114,00 €/an	14,60 €/mois soit 175,20 €/an
Carte Visa Infinite			29,50 €/mois soit 354,00 €/an

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽⁶⁾	Solution 16/17 ⁽⁶⁾
Carte Visa Electron Sensea		1,00 €/mois soit 12,00 €/an
Carte Visa Classic ⁽⁵⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois soit 12,00 €/an	

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

(1) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
 (2) L'offre Satellis Essentiel n'est plus commercialisée depuis le 02/04/2007.
 (3) L'offre Satellis Essentiel Plus n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011.
 (4) L'offre Satellis Intégral n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011.
 (5) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
 (6) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de ces offres.

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea,
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS,
- La fourniture de relevés d'identités bancaires,
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R.312-4-2,
- Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte* fixé à 16,50 €/mois,
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télévirement,
- Un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à une offre groupée de services « OCF » **3,00 €/mois**
soit **36,00 €/an**

*Frais concernés : Les commissions d'intervention, Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)
- Par opération **4,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **16,50 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **25,00 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base

- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur **100,00 €**
(10 % du montant de la saisie maximum, plafond fixé par décret)
- Saisies-attribution / Saisies conservatoires **120,00 €/acte**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **25,00 €**

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) **12,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) **12,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte... **22,20 €⁽¹⁾**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire... **44,40 €⁽¹⁾**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

- Chèque payé en période d'interdiction bancaire **25,00 €**

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais de rejet de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA) pour défaut de provision
 - Montant de l'opération inférieur ou égal à 20 € **montant de l'opération rejetée dans la limite de 12,00 €⁽¹⁾**
 - Montant de l'opération supérieur à 20,00 € **12,00 €⁽¹⁾**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et téléversement pour les clients détenteurs de l'OCF
 - Si montant de l'opération inférieur à 20 € **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
 - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € **6,00 € par rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de **16,50 €/mois⁽²⁾**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et téléversement pour les clients détenteurs du Service Bancaire de Base (droit au compte) **1/2 tarif dans la limite de 3 opérations par mois**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
 - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple **12,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé... **16,00 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte* pour les clients détenteurs de l'OCF **Plafonnement de 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte* pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier **Plafonnement de 25,00 €/mois**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

*Frais concernés : Les commissions d'intervention, Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS⁽¹⁾



À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente	TMM⁽³⁾ + 9 points
■ Frais de gestion.....	18,00 €/an
Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle	TMM⁽³⁾ + 8 points
■ Frais de gestion.....	20,00 €
Découvert non autorisé	Taux majoré⁽⁴⁾
(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)	
Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs	3,00 €/trimestre

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) TMM = Taux du Marché Monétaire, plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux disponible en agence. Au 01/11/2018, le Taux du Marché Monétaire est de 0,00%.

(4) Le solde débiteur excédant le montant maximum de l'autorisation de découvert ou, en l'absence d'une telle autorisation, l'intégralité du solde débiteur du compte, porte intérêts au taux de découvert en compte se situant au seuil de l'usure tel qu'il est communiqué pour les particuliers par le journal officiel en son avis concernant l'application de l'article L314-6 du code de la consommation relatif à l'usure.

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier prêt personnel et crédit objets divers.....	1,00 %
■ Minimum	60,00 €
Frais de dossier regroupement de crédits.....	1,50 %
■ Minimum	68,00 €

> CRÉDITS IMMOBILIERS

FRAIS DE DOSSIER

■ Prêt Epargne Logement.....	Gratuit
■ Prêt Taux 0 %.....	Gratuit
■ Prêt PAS et Primo PAS.....	500,00 €
■ Autres crédits immobiliers.....	1,00 % du montant emprunté minimum 400,00 €
■ ALPAF/MFP.....	0,50 % du montant emprunté

ASSURANCES

■ Assurance des emprunteurs ⁽⁴⁾	Nous consulter
--	-----------------------

PRESTATIONS DIVERSES

■ Duplicata de tableau d'amortissement.....	25,50 €
■ Frais de relance pour échéance impayée	17,50 €
■ Avenant sur contrat de prêt	1,50 % du capital restant dû maximum 2 000,00 €
(personne, taux, garantie...)	
■ Avenant sur date d'échéance	50,00 €
■ Attestation de prêt.....	27,00 €
■ Attestation de charges d'emprunt.....	27,00 €
■ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	
- pour les offres souscrites avant le 01/07/2016	20,00 €/an
- pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016	Gratuit
■ Avenant de désolidarisation	1,50 % du capital restant dû maximum 2 000,00 €
■ Mainlevée de garantie	60,00 €
■ Nantissement CELR.....	64,00 €
■ Nantissement hors réseau.....	275,00 €
■ Frais d'information annuelle aux cautions (personnes physiques et SCI)	par caution 20,00 € maximum 200,00 €
(hors l'offre des crédits jeunes)	

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5 rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - Paris Cedex 13.

(4) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

■ Mensuel	1,25 €/relevé
■ Trimestriel	1,25 €/relevé
■ Semestriel	1,25 €/relevé
■ Annuel	Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

■ Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
■ Retrait avec accréditif ⁽¹⁾	Gratuit
■ Retrait sans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne).....	Gratuit

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

■ Transfert compte d'épargne vers une autre Caisse d'Épargne.....	Gratuit
■ Transfert CEL vers une autre banque	83,00 €
■ Transfert PEL vers une autre banque.....	83,00 €
■ Transfert PEP vers une autre banque	83,00 €
■ Transfert LEP.....	83,00 €

AUTRES SERVICES

■ Ouverture/Clôture	Gratuit
■ Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne	10 jours ouvrés
■ Frais d'émission d'un chèque de banque sur Livret A.....	Gratuit
■ Frais d'émission d'un chèque de banque sur autres Livrets.....	7,15 €
■ Frais par virement occasionnel ou Frais sur virement permanent	Gratuit
émis à partir d'un Livret A sur le compte de dépôt du titulaire (quel que soit l'établissement bancaire)	
■ Remboursement bons d'épargne de la concurrence	Sur devis
(après étude des valeurs à rembourser avec un minimum de 10 000 € de nominal)	
■ Opposition sur bons.....	12,50 €/bon
	maximum 500,00 €
■ Frais de tenue de Compte sur Livret inactif ⁽²⁾	26,00 €
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier).	

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

OFFRE TENUE EN COMPTE

■ Un livret d'épargne au choix	
■ Carte Nomade	
■ Assurance Perte ou Vol Carte Nomade ⁽¹⁾	
■ Direct Ecureuil (service banque à distance)	
■ Cotisation à une offre groupée de services Tenue en Compte	14,00 €/an

> PLACEMENTS FINANCIERS

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

La Caisse d'Épargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont comptabilisés en fin de trimestre échu et prélevés en début de trimestre suivant.

■ Compte d'instruments financiers ouvert	Jeunes (- de 25 ans) - 50 %
sans ligne de valeur fin de trimestre	8,43 €/trim soit 33,72 €/an
■ Compte d'instruments financiers valeurs réseau	Jeunes (- de 25 ans) - 50 %
Caisse d'Épargne forfait	7,50 €/trim soit 30,00 €/an
■ Compte d'instruments financiers valeurs hors réseau	Jeunes (- de 25 ans) - 50 %
Caisse d'Épargne forfait	8,43 €/trim soit 33,72 €/an
■ Pour les valeurs hors réseau Caisse d'Épargne	Jeunes (- de 25 ans) - 50 %
- Commission proportionnelle sur encours.....	0,06 %/trim soit 0,24 %/an
avec un minimum de.....	2,75 €/trim soit 11,00 €/an
et commission fixe par ligne	1,00 €/trim soit 4,00 €/an

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur' Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/ vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ORDRES DE BOURSE

En agence ou par Direct Ecureuil (téléphone)

■ Ordres exécutés sur EURONEXT	1,43 % du montant de la transaction + taxes minimum 16,95 €
■ Ordres exécutés sur autres bourses	0,50 % du montant de la transaction minimum 30,00 €
■ Ordre annulé, ordre non exécuté	Gratuit

Ordre de bourse par Direct Ecureuil (internet)

■ Bourse française	0,52 % du montant de la transaction + taxes minimum 8,90 €
--------------------------	---

Autres prestations

■ Bourse Esprit Ecureuil	
- Service « Prise de bénéfices »	10,00 €/an
- Service « Abonnement »	Gratuit
- Service « Assurance Bourse Esprit Ecureuil » ⁽¹⁾	7,00 €/an
- Forfait « Tranquillité »	12,00 €/an
■ Souscription OPCVM réseau CE	droits d'entrée variables
■ Souscription OPCVM d'autres banques	34,75 €
(en sus droits d'entrée externes)	
■ Ordre au nominatif	50,25 €
■ Changement de forme : passage au nominatif	15,05 €
■ Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés)	45,00 €
■ Attestation de blocage	11,60 €/valeur bloquée
■ Opposition sur comptes d'instruments financiers	48,90 €
ou valeurs mobilières	
■ Evaluation de portefeuille	0,20 % de la valeur du portefeuille
(hors Gestion Privée)	minimum 59,65 €
■ Transfert de compte-titres (ordinaire / PEA)	
- dans le réseau Caisse d'Épargne	Gratuit
- hors réseau Caisse d'Épargne :	
frais fixes par ligne de titres en dépôt en France	10,00 €
frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger	100,00 €
avec un minimum par compte de	110,00 €
■ Gestion de titres de sociétés non cotées par dossier	170,00 €
■ Gestion sous mandat (GSM)	Nous consulter
■ Récupération retenue à la source (RAS)	
sur valeurs étrangères	Répercussion tarification du pays

ASSURANCE VIE Nous consulter

> PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**

> TRANSACTIONS SUR L'OR

■ Achat et vente d'or :	
- commission	1,60 %
- et frais fixes	10,00 €
- avec un minimum de perception	30,00 €

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

■ Etude patrimoniale partielle	
- Etude fiscale IRPP	minimum 62,00 € maximum 155,00 €
- Etude fiscale ISF	minimum 155,00 € maximum 258,00 €
- Etude successorale	minimum 155,00 € maximum 258,00 €
- Etude prévoyance	minimum 62,00 € maximum 155,00 €
■ Etude patrimoniale globale	Nous consulter
■ Gestion sous Mandat (en OPCVM, en direct)	Nous consulter
■ Assurance-vie Gestion Privée	Nous consulter

1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur' Média, Assurance sur Épargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



> ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

> ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽⁵⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	42,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	84,60 €/an
- Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	61,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	115,60 €/an
- Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾	
avec mensualisation de la prime.....	32,59 €/an
	35,60 €/an
	(soit 2,97 €/mois)

> ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion.....	85,44 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014		
■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion.....	74,10 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010.....		
	dont 3 € de frais de gestion.....	27,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement		
- Assurance sur Compte ⁽¹⁾⁽²⁾		
■ Formule Individuelle.....		36,00 €/an
■ Formule Famille ⁽³⁾		57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement ⁽¹⁾⁽²⁾		18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA ⁽¹⁾⁽²⁾		13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾		22,00 €/an
■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾		15,70 €/an

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

DÉFINITION : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

À SAVOIR

L'Assurance sur Compte, elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarif en vigueur au 01/11/2018.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION⁽¹⁾

■ Frais d'ouverture du dossier de succession	
- En % des actifs successoraux	0,80 %
- Minimum de perception	130,00 €
- Maximum de perception	650,00 €
■ Frais de règlement du dossier de succession	
- Date d'ouverture de la succession ≤ 1 an	55,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 1 an et ≤ 2 ans	80,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 2 ans	100,00 €

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> CARTES

Se reporter aux pages 13 et 14 pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % **4,00€/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de change..... **Selon cours**
- Minimum de perception (non-clients) **6,40 €**

(1) Les frais de succession pourront être débités sur le compte joint ou sur l'un des comptes du conjoint entrant dans le périmètre des recherches diligentes si le solde des comptes du défunt est insuffisant.

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.
(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euros ou en devises..... **40,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc..... **5,00 €**
(virement en euros et dont le montant est inférieur à 150 000 €)

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

- En euros ou en devises..... **35,45 €**

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

- Paiement par chèque à l'étranger en euros..... **40,90 €**
(+ frais de banque étrangère)
- Paiement par chèque à l'étranger en devises..... **40,90 €**
(+ frais de banque étrangère)
- Date d'opération (en jour ouvré)
- transfert..... **J-1**
- rapatriement..... **J+1**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

- Chèque libellé en euros et dans la zone Euro..... **14,80 €/opération**
- Chèque libellé en devises hors zone Euro..... **14,80 €/opération**
(+ commission de change)
- Impayé chèque étranger..... **35,60 €/chèque**
(+ frais de banque étrangère)

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne. Hors frais banque étrangère correspondante.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



> JEUNES

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte⁽¹⁾

- Frais tenue de compte (hors forfaits)..... **16-25 ans**..... **Gratuit**

BANQUE À DISTANCE

Alertecureuil

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par sms

- Formule individuelle..... **16-25 ans - 50 %**..... soit **1,10 €/mois**
(13,20 €/an)

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors offres groupées de services)

Cotisation carte

- Carte de paiement..... **16-25 ans - 50 %**..... soit :

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	65,00 €/an	22,00 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	150,00 €/an	95,00 €/an	65,00 €/an	22,00 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	22,00 €/an	22,00 €/an

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (**réservée aux 12-17 ans**)..... **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
- Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
- Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**
- Refabrication carte..... **8,00 €**
- Changement de visuel..... **10,10 €**

Services liés aux retraits d'espèces

- Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 18-25 ans) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **14,40 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

(1) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

> JEUNES

Autres services

Option internationale⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ 12-25 ans - 50 % soit **2,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ 12-25 ans - 50 % soit **8,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

> JEUNES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

Services essentiels

						
Cotisation à une offre groupée de services ** par mois	1,00 €	1,00 €	1,00 €	3,65 €	5,00 €	7,37 €
Une carte au choix						
12-17 ans	1,00 €	1,00 €	1,00 €	3,65 €	5,00 €	7,37 €
18-21 ans	- 75 % de réduction, soit : ⁽³⁾	2,37 €	2,37 €	2,37 €	3,65 €	5,00 €
22-25 ans	- 50 % de réduction, soit : ⁽³⁾	4,75 €	4,75 €	4,75 €	7,30 €	10,00 €
Cryptogramme dynamique (sous réserve de commercialisation, option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé, Visa Platinum uniquement) : 1€/ mois en sus de la cotisation de la carte						
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Frais de tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte ⁽⁴⁾ formule Individuelle ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾)						
Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier ⁽⁷⁾						
Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne ⁽⁸⁾						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit 1,50 € de plus/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

> JEUNES

Services complémentaires

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
TARIF MENSUEL À L'UNITÉ		
Retraits déplacés illimités par carte	1,20 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,20 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	12-25 ans - 50 % soit 2,00 €	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	12-25 ans - 50 % soit 8,00 €	
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,60 €	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽¹⁾)	1,50 €	
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	18-25 ans Gratuit au lieu de 1,20 €	
AlertEcoreuil Formule Individuelle	12-25 ans Gratuit au lieu de 1,10 €	
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽¹⁾	3,30 €	
e-Carte Bleue ⁽¹⁾	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES »⁽²⁾⁽³⁾		
TARIF ANNUEL⁽⁴⁾ (hors frais de gestion)		
Protection Juridique	81,44 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	39,60 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	81,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 1	58,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 2	112,60 €	
Assurance sur Epargne	24,00 €	

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(4) **Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/11/2018. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles.**

Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

> JEUNES

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea		1,00 €/mois soit 12,00 €/an
Carte Visa Classic ⁽¹⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois soit 12,00 €/an	

Offre Coloc'

L'Offre Coloc' est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à une offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽³⁾

Frais de dossier Offre jeunes

- Crédit Étudiants **Gratuit**
- Crédit Micro Portable Étudiant **Gratuit**
- Prêt pour avancer **Gratuit**
- Crédit 1^{er} Véhicule **Gratuit**
- Crédit « Permis à Un Euro Par Jour » **Gratuit**
- Prêt Jeune Actif 18-25 **Gratuit**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

11

TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICE

Enjoy

Cette offre groupée de service est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Épargne)*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Épargne*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne)*,
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
 - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne*,
 - la réédition/réactivation du code confidentiel,
 - les frais d'opposition (blocage) de la carte*,
 - la re-fabrication de la carte avant échéance,
 - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY) * **2,00 €/mois**
soit 24,00 €/an

* Services gratuits à l'unité.

> AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller.

Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller.

12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



> VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller en agence/e-agence est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au Service Relations Clientèle.

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon Service Relations Clientèle 254, rue Michel Teule BP 7330 - 34184 Montpellier Cedex 04	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Languedoc-Roussillon) Aide et outils pratiques / Services et numéros utiles	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (Carte Bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

13

RÉSOLURE
UN LITIGE

› MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans leur Charte de médiation.

- **Le Médiateur de la consommation*** auprès de la **Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.sitedumediateur.fr/caissedepargne/languedoc-roussillon (dès son ouverture au public)	Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon BP 5510 83097 TOULON CEDEX

- **Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, SCPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le Médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaires des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr*



* Coût de connexion selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les art. L 512-85 et s. du Code monétaire et financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social 295 600 000 euros - RCS Montpellier 383 451 267 - Siège social 254 rue Michel Teule BP 7330, 34184 Montpellier cedex 4 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 3402 2018 000 027 182, délivrée par la CCI de l'Hérault, garantie par CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DEFENSE CEDEX - N° d'identification à la TVA : FR64383451267, TVA facturée sur les prestations taxables de plein droit et non facturée sur les prestations exonérées. • Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienne - 04/2019

